La vie des monuments

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **45 (2003)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La vie des monuments

Philippe Bridel et Slobodan Bigović

Entretien et restaurations

Aux *Thermes de Perruet* (*insula* 29), la restauration du *tepidarium* s'est achevée (fig. 1). M. Kaufmann a mené à terme la reconstruction partielle du dispositif de l'hypocauste, désormais pourvu de son sol de circulation, composé d'une assise de dalles de terre cuite recouverte d'un béton chargé de déchets de tuile qui porte un dallage de plaques de calcaire polies.

S. Bigović, dès l'automne, a procédé à un nouveau désherbage et complété le remontage de certaines pilettes avec les éléments de terre cuite disponibles (fig. 2). Les lieux ont été débarrassés des matériaux de chantier encore entreposés. Quelques travaux d'entretien ou d'amélioration seront encore nécessaires en 2004.

Un projet de couverture amovible du bassin du *frigidarium* a été élaboré à notre demande et sur nos indications par la maison Tenta AG, Hasle-Rüegsau. C'est au Service des bâtiments de l'Etat qu'il reviendra d'en décider la réalisation, indispensable pour que puissent débuter les travaux de restauration du bassin et d'aménagement définitif de ses abords.

Grâce à une bonne collaboration entre Site et musée romains, la municipalité d'Avenches et les services de l'Etat, le projet déjà ancien de réaliser un nouveau chemin

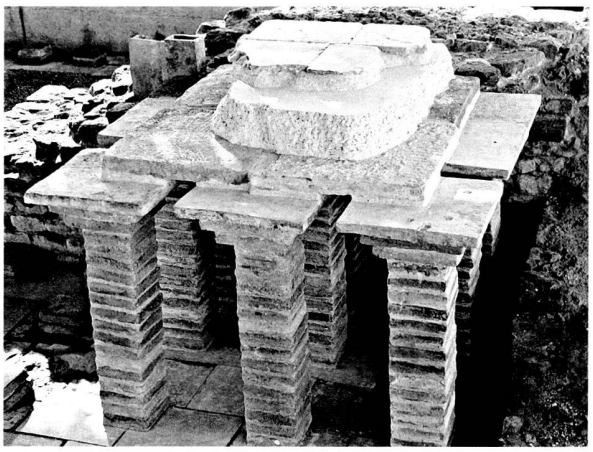

Fig. 1 Les Thermes de Perruet, tepidarium, *angle Nord-Ouest. Etat achevé de la reconstitution du dispositif complet de l'hypocauste. Photo MRA.*

Fig. 2 Les Thermes de Perruet. *Le sol restauré du* tepidarium. *Photo MRA.*

Fig. 3 Les Thermes de Perruet, *vus du nouveau chemin d'accès à partir des Conches-Dessus. Photo MRA.*

d'accès piétonnier aux Thermes du forum a pu être réalisé en décembre 2003 (fig. 3). Prolongeant vers le Sud la desserte automobile du dépôt de la Voirie cantonale à partir de la RC 601 et longeant à l'Est le périmètre aménagé des thermes, il rejoint le réseau de nouvelles voies créées par le syndicat d'améliorations foncières Donatyre-Avenches, en particulier celle qui traverse les Conches-Dessus à partir de

la ruelle des Conches desservant le théâtre pour rejoindre le chemin des Combes menant à la Porte de l'Est. L'accès aux Thermes du forum est ainsi assuré à partir du sanctuaire du Cigognier par un itinéraire interdit à la circulation automobile qui suit en outre assez exactement l'un des *decumani* et l'un des *cardines* du réseau de la ville romaine.

Le tronçon nouvellement créé, large de 1,50 m, a été établi sur un terrain propriété de l'Etat, aux frais de la Commune d'Avenches, mise au bénéfice d'une servitude autorisant le passage public à pied. Il vient se substituer à un autre chemin prévu à l'origine dans le cadre du remaniement parcellaire pour rejoindre le «Capitole» dont les ruines sont à peine visibles en bordure de la route cantonale. La Commune se charge de l'entretien du chemin et des noyers qui le bordent au Sud, don généreux de l'Arboretum d'Aubonne. On se félicitera de l'esprit de collaboration entre les diverses instances qui ont permis cette réalisation tant attendue.

Au *Théâtre*, les fouilles et analyse poursuivies par G. Matter (cf. *supra* p. 187-190) ont conduit à une nouvelle évaluation de l'état de dégradation des restaurations anciennes. Parmi les causes les plus immédiates, on signalera la croissance d'arbustes parasites des maçonneries, qui ont été arrachés par S. Bigović. L'écoulement des eaux de ruissellement a été mieux assuré dans l'un des vomitoires, en les détournant du pied des murs qu'elles sapaient. Les dégâts aux restaurations s'étendent pourtant et nécessiteront sans doute de clôturer dès le printemps prochain les secteurs les plus menaçants pour en écarter les visiteurs, et d'interdire l'escalade des murs les plus escarpés par des panneaux déjà fabriqués mais qui restent à installer sur le monument.

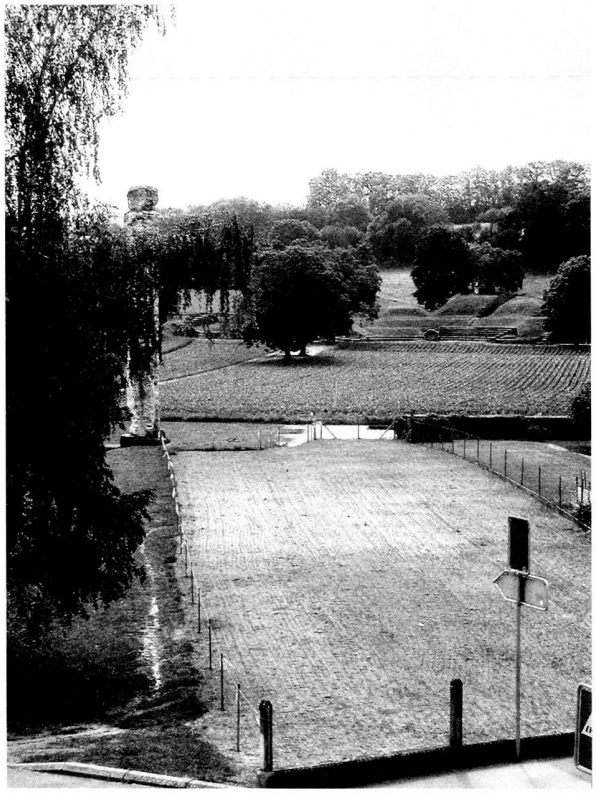

Fig. 4 Vue de la colonne du Cigognier et de la parcelle ex-Ryser réaménagée. Au fond, le théâtre. Photo MRA.

Le *sanctuaire du Cigognier* a vu l'aménagement provisoire de la parcelle occupée autrefois par la maison Ryser; comme annoncé l'an passé, les fondations de l'immeuble détruit ont été remblayées, les clôtures et les haies arrachées partout où elles n'étaient pas nécessaires pour des raisons de sécurité, et le terrain a été planté en herbe, intégrant ce nouvel espace au domaine visitable du monument et dégageant la vue sur le théâtre (fig. 4).

A l'*Amphithéâtre*, A. Schneider a dû intervenir en urgence, peu avant les spectacles de l'été, pour consolider une zone du parement de la paroi sud de l'entrée axiale Est et réparer la maçonnerie de deux alvéoles du secteur Nord-Ouest : ces travaux soulignent une fois de plus la nécessité d'assainir par de nouveaux drainages et de nouveaux ancrages ces secteurs du monument menacés par des eaux d'infiltration. Les projets sont prêts, mais les financements tardent.

L'examen des supports métalliques des gradins provisoires de la *cavea* Sud, scellés sur des fondations de béton il y a bientôt dix ans, a révélé qu'ils devaient être tous réassujettis par de nouveaux goujons inoxydables. Ces travaux seront réalisés au frais d'Aventicum Opéra lors la mise en place de l'installation démontable pour le festival 2004.

La *signalisation touristique* prévue en Gare CFF d'Avenches se limitera pour l'instant au panneau de quai renseignant les passagers sur les itinéraires de visite du site, en cours de fabrication, qui sera abrité par une vitrine CFF déjà réalisée. L'autre panneau projeté pour attirer l'attention des voyageurs de passage sur le tronçon bien visible du mur d'enceinte reste à l'état de projet, en attendant la construction probable et prochaine d'un nouveau quai au Nord des voies.

La plupart des panneaux d'information touristique disposés au voisinage des monuments qu'ils présentent ont été équipés d'un complément donnant au visiteur sa situation sur le plan des parcours de visite du site.

L'entretien courant du site a été assuré avec compétence par M. Walter Stähli, notre concierge-jardinier qui fonctionne également en hiver comme gardien-remplaçant du musée. L'équipe avenchoise du Voyer du VIIe arrondissement s'est chargée comme à son habitude de faucher les talus du Théâtre et de l'Amphithéâtre. La voirie communale a assuré l'entretien des abords de la Porte de l'Est, dont certaines maçonneries restaurées au début du siècle passé s'effondrent, du mur d'enceinte et de son fossé, régulièrement débroussaillés. Grâce à ces efforts conjugués, les visiteurs du site ont trouvé en toute saison des monuments aisément accessibles.

Manifestations

A l'*Amphithéâtre*, le *9e festival d'opéra* a accueilli environ 42'000 spectateurs du 4 au 19 juillet 2004, fréquentation en nette reprise par rapport à l'an dernier. L'Association Aventicum Opéra avait retenu *La Flûte enchantée* de W. A. Mozart, dont huit représentations ont été données, au prix

parfois de quelques interruptions dues aux intempéries. En dépit des craintes que l'on pouvait avoir quant à la qualité acoustique des lieux pour accueillir un spectacle plus intimiste que les opéras verdiens, cette édition a remporté un grand succès, attirant sans doute un public renouvelé.

Le *12e festival Rock Oz'Arènes* a rassemblé près de 31'000 participants du 13 au 16 août 2004. La grande scène, installée à l'extrémité est de l'arène, a accueilli successivement et parmi d'autres Deep Purple, Placebo, Beck, Dionysos, Staind, Sum 41, Keziah Jones et Manu Chao. Le succès et la renommée de cette manifestation se confirment.

L'association Hepta-aero a organisé les 30 et 31 août 2004 le *1er René Grandjean Boomerang Trophy*, tout à la fois concours individuel et collectif, démonstration de lancer et ateliers de fabrication et d'initiation au maniement du boomerang (fig. 5). Il y eut même un lancer nocturne de boomerangs lumineux. En dépit des intempéries du samedi, ce fut un succès.

Les arènes ont accueilli en outre un concert de Guggenmusik donné le 23 mars 2003 dans le cadre du 14e Carnaval Avenchois et plusieurs cérémonies militaires.

Au *Théâtre*, la traditionnelle fête du 1er août a remporté son habituel succès. Du 21 au 24 août 2004, l'association Hepta.aero a présenté toute une série de documentaires sur l'aviation de 1908 à 1939 dans le cadre de son *1er Fly by night Open air cinema*. Au prix d'un aménagement minimal, ces projections vidéo sur grand écran ont réuni un public relativement nombreux eu égard à la configuration du site.

Fig. 5 Démonstration de boomerang à l'amphithéâtre. Photo Hepta.aero.

Les monuments d'*Aventicum*, toujours plus visités, et pour certains toujours davantage réutilisés pour divers spectacles et manifestations, jouent un rôle culturel important aux niveaux local et régional. A ce titre, ils requièrent et méritent un entretien suivi et attentif confié à un personnel spécialisé. En ces temps d'austérité budgétaire, c'est là un poste qui mérite d'être épargné.